



**Le Centre Hospitalier d'Antibes Juan-les-Pins parle des addictions sans tabou :
une journée pour connaître les addictions, y compris les nouvelles,
et les aides au sevrage**

- Jeudi 25 avril de 9h à 16h30 -
Entrée principale (extérieur et hall)

JOURNEE DE SENSIBILISATION SUR LES CONSOMMATIONS

JEUDI 25 AVRIL



La consommation problématique de drogues chez les 15-64 ans en France serait estimée à 241 000 usagers¹. En appui des orientations publiques qui favorisent la prévention, le Centre Hospitalier d'Antibes Juan-les-Pins mobilise ses professionnels et partenaires autour d'animations d'information, et de conseil pour évoquer les différentes addictions, leurs conséquences, les moyens de les prévenir, ou encore les aides médicales, psychologiques et sociales dans le cadre d'un sevrage. Une attention particulière sera portée aux jeunes dont l'expérimentation, et parfois l'entrée dans des consommations régulières pour les principaux produits psychoactifs (tabac, alcool, cannabis), a souvent lieu avant la majorité. Une conférence sera tenue par les équipes d'addictologie d'Antibes Juan-les-Pins, auprès des élèves du collège « La Fontonne » de la ville.

Description des addictions

Les substances psychoactives sont consommées pour leur effet immédiat sur les perceptions, l'humeur et le comportement. Ces effets varient selon les substances, les quantités, la fréquence et la durée des consommations et sont aussi modulés par des facteurs individuels et environnementaux. Les usages de certaines substances comportent des risques à court terme (surdoses, accidents, violences) ou à long terme pour l'organisme, notamment des cancers, des maladies respiratoires ou cardiovasculaires. Pour toutes ces raisons, les substances psychoactives ont un usage réglementé (alcool, tabac, médicaments psychotropes...) ou interdit (cannabis, héroïne, cocaïne, ecstasy...).

¹ Source : site web de l'OFDT (Observatoire Français des Drogues et des Toximanies) www.ofdt.fr



La France, compte tenu de sa position géographique au cœur de l'Europe occidentale, est une zone de transit pour les principales substances illicites (cannabis, cocaïne, héroïne, drogues de synthèse) produites dans le monde. Elle est aussi, comme beaucoup de pays développés où la population dispose d'un pouvoir d'achat élevé, une aire de consommation importante qui en fait un marché stratégique pour les trafiquants. L'alcool et le tabac sont les substances psychoactives les plus consommées en France. Le cannabis est de loin la substance illicite la plus consommée, 10 fois plus que la cocaïne ou l'ecstasy et 55 fois plus que l'héroïne pour les consommations annuelles.

Le poids de l'alcool et du tabac est important à tous les âges. Les hommes apparaissent toujours plus consommateurs que les femmes, à l'exception des médicaments psychotropes. Concernant les différences entre générations, les produits illicites s'avèrent quasi-exclusivement consommés par les plus jeunes. Le tabagisme est de moins en moins fréquent plus on avance dans l'âge, alors que l'usage d'alcool a tendance au contraire à augmenter.

De nombreuses autres addictions existent, notamment aux nouvelles substances de synthèse. Les addictions comportementales sont de plus en plus importantes, avec les cyberdépendances, ou encore les addictions alimentaires...

Tableau 2 - Expérimentation des substances psychoactives suivant l'âge et le sexe parmi les personnes de 18-64 ans (en %)

	Ensemble 2014	18-25 ans	26-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	Hommes	Femmes
<i>Effectifs</i>	<i>n = 13 039</i>	<i>n = 1 809</i>	<i>n = 2 271</i>	<i>n = 3 021</i>	<i>n = 3 048</i>	<i>n = 2 890</i>	<i>n = 6 127</i>	<i>n = 6 912</i>
Alcool	95	92	93	95	97	98	97	94
Tabac	82	79	82	81	83	83	86	78
Cannabis	42	54	59	47	35	19	50	33
Poppers	7,3	11,7	11,5	8,2	5,7	1,1	9,9	4,7
Cocaïne	5,6	7,1	10,2	6,4	4,2	1,4	8,3	3,1
Champignons hallucinogènes	4,8	6,6	8,4	5,4	3,2	1,3	6,8	2,8
MDMA/ecstasy	4,3	7,0	8,4	5,3	1,9	0,2	6,1	2,5
Colles et solvants	2,2	2,5	2,5	2,8	2,9	0,5	3,1	1,4
LSD	2,6	3,3	3,9	3,1	2,1	1,2	4,2	1,2
Amphétamines	2,3	2,9	3,6	2,2	1,8	1,3	3,4	1,3
Héroïne	1,5	1,3	1,8	1,7	2,2	0,6	2,5	0,6

Source : Baromètre santé 2014, INPES, exploitation OFDT

Consommations régulières d'alcool et de cannabis et quotidiennes de tabac suivant l'âge et le sexe parmi les personnes âgées de 18 à 64 ans (en %)

	Ensemble	18-25 ans	26-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	Hommes	Femmes
Alcool	17	12	14	15	17	24	26	8
Tabac	32	37	36	35	32	20	36	27
Cannabis	3	8	5	3	1	0	5	2

Source : Baromètre santé 2014, INPES, exploitation OFDT



Produit	Ensemble 2014 (garçons et filles) en %
tabac	Expérimentation à 66% (usage quotidien à 32%)
alcool	Expérimentation à 87% (usage régulier à 10%)
ivresses	Expérimentation à 55% (ivresses régulières à 7%)
cannabis	Expérimentation à 50% (usage régulier à 12%)

Expérimentation = au moins un usage au cours de la vie (cet indicateur sert principalement à mesurer la diffusion d'un produit dans la population).

Usage régulier = au moins trois consommations d'alcool dans la semaine, tabac quotidien, et consommation de cannabis au moins 10 fois au cours du mois ou au moins 120 fois au cours de l'année.

Les dommages sanitaires liés au tabac et à l'alcool

En France, environ 78 000 décès par an (source : site internet de l'OFDT) peuvent être attribués au tabagisme. Les pathologies principalement liées au tabac sont les cancers des bronches et des poumons (35 % des décès liés au tabac), les cancers des voies aéro-digestives supérieures, les maladies respiratoires et les maladies cardio-vasculaires.

À la fin des années 2 000, le nombre de décès annuels attribuables à l'alcool en France était évalué à 49 000, dont un tiers par cancer et un quart par maladie cardio-vasculaire. On estime que la conduite sous l'influence de l'alcool est responsable d'environ 1 400 décès par an.

Le cannabis ne provoque pas de décès par intoxication aiguë (surdoses), comme cela peut être le cas pour les opiacés. Si l'on ne dispose pas de données sur les décès par cancers ou maladies cardio-vasculaires imputables au cannabis, sa consommation serait responsable de 170 à 190 décès annuels par accidents de la circulation à la fin des années 2 000.

En lien avec les voies d'administration des substances, principalement l'injection, l'usage de drogues peut entraîner des maladies infectieuses (sida, hépatites, infections bactériennes) et des troubles induits par la substance elle-même (troubles du comportement ou surdoses). En 2011, 340 décès par surdose ont été dénombrés. Avec 60 décès par sida en 2012 parmi les usagers de drogues par voie injectable, la baisse initiée au milieu des années 1990 se poursuit lentement. La prévalence de la séropositivité au VIH décroît également chez les usagers de drogues, tout comme les nouveaux cas de sida (88 en 2012, contre 1 319 en 1995). La prévalence de la séropositivité au virus de l'hépatite C (VHC) semble diminuer depuis 1999, mais reste beaucoup plus élevée que celle du VIH.

Des actions de prévention dans le cadre d'une journée sur les addictions

La loi « Hôpital, patients, santé et territoires » adoptée le 21 juillet 2009 (dite HPST) interdit la vente de tabac et de boissons alcoolisées aux mineurs. L'interdiction totale de vente est donc passée de 16 ans à 18 ans pour les deux produits. Le plan gouvernemental 2013-2017 de lutte contre les drogues et les conduites addictives, avec la terminologie « conduites addictives » en lieu et place de « toxicomanie », atteste de la volonté du gouvernement d'étendre son champ d'intervention à l'ensemble des addictions. La loi de modernisation du système de santé (dite « loi santé ») du 26 janvier 2016 affiche un triple objectif : favoriser la prévention, faciliter l'accès aux soins et consolider le système de santé. Dans le domaine de l'alcool, l'entrée en vigueur de cette loi marque ainsi l'obligation de la personne qui délivre la boisson d'exiger du jeune client qu'il établisse la preuve de sa majorité (alors qu'avant, cette vérification était une simple faculté laissée à la discrétion du débitant de boissons).

En appui de ces politiques publiques, les équipes hospitalières d'Antibes Juan-les-Pins se mobilisent pour parler de prévention avec les partenaires de ville. Les professionnels des CSAPAs (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie qui prennent en charge le sevrage des patients en ambulatoire), et de l'ELSA (Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie qui propose une consultation aux patients accueillis aux urgences et hospitalisés dans les services de soins) présenteront les différentes addictions et leur cure, en lien avec les associations de patients qui proposent un soutien psychologique. Le



GROUPE HOSPITALIER
Sophia Antipolis - Vallée du Var
Centre Hospitalier Antibes Juan-les-Pins

bus du CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques auprès des Usagers de Drogues) sensibilisera aux maladies infectieuses liées à l'injection de drogues illicites. Une diététicienne abordera l'addiction alimentaire, notamment celle au sucre qui se cache dans les aliments du quotidien ; une infirmière-tabacologue proposera un test au monoxyde de carbone, pour donner au fumeur des indications sur son mode de consommation et son degré de dépendance. Le monoxyde de carbone étant un gaz invisible et inodore, qui remplace l'oxygène dans le sang et diminue la quantité d'oxygène disponible pour les organes. Grâce à un test respiratoire qui a recours à un dispositif simple à utiliser, il peut être mis en évidence dans l'air expiré. L'écran indique ainsi un pourcentage appelé HbCO qui renseigne sur la perte de capacité du transport de l'oxygène dans le sang. Les aides au sevrage tabacologique seront ensuite évoquées (patchs, substituts oraux, médicaments, thérapies cognitives et comportementales proposées en complément). Une attention particulière sera portée aux jeunes dont l'expérimentation, et parfois l'entrée dans des consommations régulières pour les principaux produits psychoactifs (tabac, alcool, cannabis), a souvent lieu avant la majorité.

A propos de l'addictologie : au niveau du territoire, les structures d'addictologie ne fonctionnent pas en secteur, tous les patients sont accueillis en consultation. Les CSAPA sont des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie ; il existe deux structures sur la ville d'Antibes Juan-les-Pins, une structure hospitalière située « 6-14 Avenue Reibaud » et une autre située « 6 Avenue de l'Isle » (ANPAA). Ces deux structures fonctionnent de manière pluridisciplinaire. Pour le CSAPA hospitalier, il y existe également une antenne à Vence au sein du CMP pédopsychiatrique, et une autre à Valbonne au « Point écoute santé ». Pour le CSAPA-ANPAA, il y existe une antenne à Vallauris, et le centre principal est situé sur Nice.

Le CAARUD est un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques auprès des Usagers de Drogues ; le local est situé « 7 Avenue Gambetta » à Antibes, de plus il y a un bus mobile qui se place le plus souvent au niveau de l'Avenue Reibaud le mercredi matin. Le CAARUD est également basé à Nice.

CONTACT PRESSE :

Caroline Renault

Responsable de Communication

Groupe Hospitalier Sophia Antipolis – Vallée du Var

Tél. : 04 97 24 76 13